

n° 111



Monsieur Fernand Etgen

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 12 mai 2020

REÇU

Par Aiff Christian , 11:23, 12/05/2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale au sujet des **droits de couverture santé** des personnes qui travaillent en situation administrative irrégulière et ceux exerçant une activité professionnelle occasionnellement sous contrats intérimaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Paul Galles

Député